

*L'hon. M. Bennett:*

Q. Vous croyez que c'est l'honorable M. Boivin qui était Ministre alors, le 18 novembre?—R. Oui, je le crois.

Q. Mlle Tremblay croit se rappeler que vous avez dicté cette lettre et l'autre en anglais et qu'elle les traduisit ensuite en français. Après qu'une lettre est dactylographiée et qu'elle vous est remise, en qualité de secrétaire, vous la présentez au Ministre pour qu'il la signe, n'est-ce pas?—R. Oui, monsieur.

Q. Ai-je raison de dire que le ministère des Douanes ferait bien de suivre la méthode présentement suivie dans les bureaux et qui consiste à marquer toutes les copies d'un timbre afin d'indiquer si c'est le Ministre ou le Ministre suppléant qui a signé?—R. Oui.

Q. Je constate que dans votre bureau vous apposez très fréquemment la signature du Ministre avec un timbre de caoutchouc; je constate qu'un grand nombre de dossiers portent les noms de "Jacques Bureau" et "W. Ide" marqués avec un timbre de caoutchouc?—R. Oui.

Q. Approuvant ou rejetant les recommandations relatives aux articles saisis?—R. Oui.

Q. Et je suppose que c'est là vos initiales, apposées à titre de secrétaire particulier?—R. Oui.

Q. C'est la procédure que vous avez suivie pendant la maladie du ministre?—R. Oui.

Q. Ou le ministre suppléant; et on vous a dit de mettre sa signature au moyen du timbre de caoutchouc et d'apposer vos initiales pour indiquer que c'est vous qui aviez apposé la signature?—R. Oui.

*Le président:*

Q. Depuis combien de temps êtes-vous entré en fonctions?—R. Depuis 1909.

Q. A titre de secrétaire particulier?—R. Oui. J'ai fait, avant cela, un stage de quatre ans au ministère de l'Agriculture.

*L'hon. M. Bennett:*

Q. On peut difficilement dire, n'est-ce pas, que c'est une façon recommandable de signer les lettres avec un timbre en caoutchouc?—R. Ce serait comme pour la signature des fonctionnaires des banques; ils apposent leur nom à l'endroit de la signature du comptable.

Q. Vous approuvez la recommandation de l'assistant, qui, à son tour, remet le document au Sous-Ministre?—R. Oui.

Q. Je constate que souvent on appose la signature du Sous-Ministre au moyen d'un timbre de caoutchouc?—R. On le faisait, mais on a discontinué cette pratique.

Q. Il n'est pas arrivé souvent que l'on ait signé la formule K-9 avec un timbre et que vous ayez ajouté vos initiales?—R. Non.

Q. Et suivant cette pratique la signature du Ministre est apposée au moyen d'un timbre de caoutchouc?—R. Oui.

Q. Presque tous ces documents sont approuvés par le rapport de l'adjoint général administratif, qui y appose ses initiales?—R. Oui.

L'hon. M. BOIVIN: Puisque j'assiste à la séance du Comité, si M. Bennett me le permet, je pourrais expliquer qui a signé ces lettres. En tout cas il me serait très agréable de le faire. Monsieur le Président, j'ai vu dans les témoignages donnés dans l'affaire Aziz une allusion à une déclaration que j'ai faite au début de cette enquête, à l'effet que j'avais été nommé Ministre le 4 septembre, assermenté le 5 et que j'avais pris charge du Ministère le 31 octobre. Si le Comité veut examiner le procès-verbal, deux pages plus loin, il verra que j'ai pris grand soin de dire, avant de clore mon témoignage, que je ne voulais pas induire le Comité en erreur, et que j'étais venu à Ottawa en deux ou trois occasions pour